

Le cours d'élégance des dames de Bretagne

Lettrée et mécène avant l'heure, la duchesse de Bretagne, devenue reine de France par ses mariages avec Charles VIII puis Louis XII, introduit les femmes au cœur de la royauté en créant une maison de la reine. PAR JEAN-FRANÇOIS SOLNON

La cour de France est un monde d'hommes, capitaines et serviteurs du roi. Ceux qui la rejoignent viennent seuls, laissant à leurs épouses la garde de leur demeure et l'éducation de leurs enfants. Dès les premières années du XVI^e siècle cependant, l'entourage des rois Valois s'est ouvert aux femmes. Brantôme, en connaisseur, l'assure : « Une cour sans dames, c'est un jardin sans aucune belle fleur. » Le rappel par le chroniqueur de la « coutume ancienne » prive François I^{er} du rôle de précurseur. L'introduction des dames à la cour revient... à une femme, Anne de Bretagne (1477-1514), fille du duc de Bretagne François II, qui, à deux reprises, a présidé la cour aux côtés de ses maris successifs, Charles VIII puis Louis XII.

Magnificence et « honnêteté »

L'ancienneté de l'initiative bretonne est soulignée par notre chroniqueur. « Ce fut la première [Anne de Bretagne] qui commença à dresser la grande cour des dames, que nous avons vue depuis elle jusqu'à cette heure ; car elle en avait



Majestueuse Dans cette allégorie, Louis XII, devant la déesse Raison, (à dr.) désigne sa femme, Anne, assise. Et c'est un bon choix ! La fille de François II de Bretagne saura polir les mœurs de France... Miniature de Jean Pichore (1503), tirée du traité *Le Remède aux deux fortunes* de Pétrarque.

Visionnaire Anne sait que le prestige royal passe non seulement par les armes mais aussi par le mécénat. Elle attire ainsi à elle penseurs, musiciens et poètes, comme Jean Marot.

Jean Marot remet son *Voyage de Gênes*, qui retrace les faits d'armes de Louis XII en Italie, à Anne de Bretagne (v. 1507).

une très grande suite, et de dames et de filles.» Ainsi la maison du roi enregistra une première poussée de croissance. À la fin du XV^e siècle, Anne de Bretagne, sollicitée par les gentilshommes de sa province, trouva dans la création d'offices à la cour de Charles VIII et de Louis XII le moyen de soulager leur pauvreté. Contemporaines, les premières expéditions françaises en Italie favorisèrent, pour la nécessité du voyage, le développement des offices domestiques. L'aventure italienne achevée, ils furent maintenus. Ainsi, avec ses 366 officiers en 1495, la maison royale était quatre fois plus nombreuse que sous Louis XI. Sans doute les femmes, au Moyen Âge, étaient-elles reçues à la

cour, ornements des bals et spectatrices des combats courtois. Mais elles n'y résidaient pas constamment. Anne de Bretagne les fixe, créant une maison de la reine dont les charges étaient partagées entre une dizaine de dames et une quarantaine de filles d'honneur. François I^{er} suivit son exemple et l'amplifia. Reines et princesses eurent chacune désormais leur maison accueillante aux dames et demoiselles nobles.

Leur présence permanente a transformé le caractère de la cour. Celle-ci y a gagné en élégance et politesse. Dans le domaine de l'habillement, Anne a lancé quelques nouveautés heureuses mais sévères. Coiffe « honnête » et cotte simple respiraient la vertu. •••

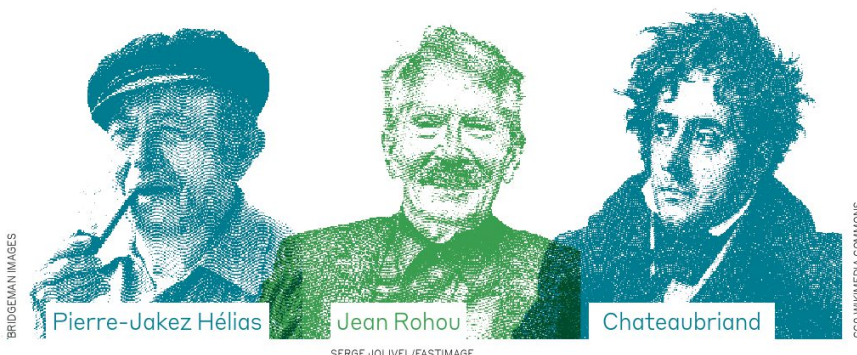


... À sa suite, François I^{er} veilla à la magnificence des habits. «Les dames eurent de lui de grandes livrées d'habillements. J'ai vu, note un témoin, des coffres et garde-robes d'aucune dame de ce temps-là, si pleines de robes que le roi leur avait données en telles magnificences et fêtes, que c'était une très grande richesse.» La comptabilité royale le prouve: au fil des années, elle mentionne le paiement d'un nombre considérable d'aunes de velours noir, de taffetas blanc et noir, de toiles d'or et d'argent, de satin rouge et autres tissus précieux. Après Anne de Bretagne et François I^{er}, l'usage se maintient.

Une mécène recherchée

Les femmes de la cour contribuent enfin à policer les mœurs des gentils-hommes. La sociabilité avait tout à gagner aux rencontres quotidiennes des gentilshommes et des dames dans les galeries des châteaux. Ornaments de la cour, les dames ont été aussi les auxiliaires de la civilité. Ici aussi la princesse bretonne devenue reine de France fait figure de précurseur.

On devine, dès le temps d'Anne de Bretagne, que la gloire des armes ne suffit pas à faire la grandeur des rois. La protection des lettres est désormais indispensable à leur renommée, car les princes, assure Ronsard, «vivent après leur mort pour n'avoir été chiches, vers les bons écrivains et les avoir fait riches». Anne, par souci de prestige et amour des arts, groupe autour d'elle hommes de lettres, panégyristes, traducteurs et poètes. François I^{er} en hérite, et, doué d'une vive curiosité et d'un goût particulier pour la poésie, il s'ouvre aux courants intellectuels de son temps. Plus que quiconque, et à la suite d'Anne de Bretagne, il est protecteur des écrivains. La duchesse, à qui l'on avait appris à lire et à écrire en français alors qu'elle maîtrisait mal la langue bretonne, avait rassemblé autour d'elle des humanistes comme Fauste Andrelin, des chroniqueurs comme Jean Lemaire de Belges, un rhétoricien, Jean Marot, auxquels il convient d'ajouter des musiciens comme Johannes Ockeghem et Jean Mouton, faisant de la duchesse la première reine de France à apparaître comme une mécène recherchée. 



Ces Bretons qui ont fait l'histoire

Écrivains et intellectuels

Il y a cinquante ans cette année, à la demande de Jean Malaurie pour la collection « Terre humaine », chez Plon, le chroniqueur **Pierre-Jakez Hélias** (1914-1995) publiait *Le Cheval d'orgueil*, récit d'une enfance pauvre en pays bigouden, à l'aube de la Grande Guerre. D'abord rédigé en breton, l'ouvrage est publié dans sa traduction française puis sera porté à l'écran par Claude Chabrol. **Jean Rohou**, dans *Fils de Ploucs*, et, avant lui, **Xavier Grall**, dans *Le Cheval Couché*, ont vertement critiqué le folklorisme sépia de ce best-seller, jugé par eux complaisant et résigné ; « Je ne suis pas cet écrivain cantonal, cet Hélias qui n'a jamais ouvert la bouche que pour la Bigoudénie », clamera notamment Grall, grand poète breton parti un temps à la conquête de Paris – et, quant à lui, d'expression française. C'est le paradoxe, dès qu'il est question des plumes de Bretagne : perdent-elles leur « bretonnitude » dès lors qu'elles écrivent en français ? Pour n'emprunter d'exemples qu'au XIX^e siècle, quatre des plus grands romanciers de langue française puisent leurs racines dans le terroir armoricain.

Mettons de côté **François-René de Chateaubriand**, que toutes ses dimensions affranchissent du domaine familial de Combourg – il n'en est pas moins enterré à Saint-Malo, lieu de sa naissance. L'auteur du *Bossu*, le Rennais **Paul Féval**, devait consacrer plusieurs de ses grands récits à la Bretagne : *L'Homme de fer*, *La Première Aventure de Corentin Quimper...* Le Nantais **Jules Verne** est sans doute moins attaché à ses racines ; ses personnages, voyageurs infatigables et aventuriers de tout poil, ne sont Bretons qu'occasionnellement, presque par hasard. Cela concédé, ne faut-il pas chercher – comme, un peu plus tard, chez le Brestois **Victor Segalen**, amoureux des horizons polynésiens et chinois – l'origine de leur commune passion de voyager dans l'appel du large qui aura saisi tant de Bretons ? En tout cas, lorsqu'ils s'emparent de la langue française, tous font résonner l'âme bretonne. Donnant raison par là, peut-être, au mot fameux de l'historien et philosophe de Tréguier, **Ernest Renan** : « Il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue, c'est la volonté. » F. F.

